

Mon bébé a un stridor

Fiche conseil pour les parents

Votre enfant présente un stridor.

Ce bruit lors de sa respiration traduit une fragilité de ses voies respiratoires. Voici quelques conseils à suivre pour limiter au maximum les agressions susceptibles de les fragiliser davantage :

- **Lutte active contre le tabagisme passif** : pas de fumeur au domicile, en présence ou en absence de votre bébé
- **Règles d'hygiène** :
 - Lavage des mains systématique avant et après les soins au bébé
 - Eviter les contacts infectieux avec les autres personnes malades
 - Port d'un masque en cas de toux par l'entourage proche
- **Fractionner les prises de biberons** : plus nombreux et moins remplis
- **Lait épaissi ou anti-régurgitation (sauf allaitement maternel)** jusqu'à la diversification
- **Couchez le bébé sur le dos, température de sa chambre 18°C**
- **Eviter la collectivité l'hiver des 6 premiers mois de vie**
- **Tenir le carnet vaccinal à jour**
- **Vaccination antigrippale cocooning l'hiver** : il est recommandé de vacciner l'ensemble de la famille qui entoure le bébé avant qu'il atteigne l'âge de 6 mois
- **Poursuite du traitement anti acide jusqu'à l'âge de la marche, ou jusqu'à disparition du stridor**

En cas d'apparition d'une gêne respiratoire, de mauvaises tétées, d'augmentation importante du bruit : consultez votre médecin traitant ou votre pédiatre.